

La Défense, le 6 décembre 2019

**NOTE D'INFORMATION N° 14/2019**

**Objet : Dispositions reconduites relatives à la période des grèves de décembre 2019**

Les syndicats ont décidé de poursuivre le mouvement de grève initié le 5 décembre.  
Les directeurs ont décidé de reconduire les dispositions initiées dans la note 13/2019 du 29 novembre 2019.

**Possibilité de télétravail :**

Les collaborateurs souhaitant télétravailler et dont les **fonctions le permettent**, devront en faire la demande auprès de leur manager.

Le nombre de jours de télétravail dans la semaine sera cependant limité, afin de laisser à chacun la possibilité de poser des jours en télétravail.

La priorité sera donnée à ceux qui rencontreront les plus grandes difficultés lors de leur déplacement.

Chaque Directeur informera Christine LEVY des demandes de télétravail acceptées pour mise à jour dans Kelio.

**Dispositions concernant les déplacements en voiture :**

Pour les collaborateurs venant en voiture, le ticket de parking sera pris en charge par le GSA+.

Pour mémoire les deux parkings les plus proches de la Tour W sont les parkings Boieldieu et Wilson.

Un justificatif devra être présenté pour tout remboursement.

**Pose de jours de congés ou RTT :**

Les personnes ne pouvant pas faire du télétravail et ne pouvant pas venir travailler du fait des grèves devront poser un jour de congé ou RTT ou horaires variables (pour ceux en forfait heure), dans Kelio.

**Horaires élargis pour les collaborateurs venant au bureau :**

Afin de laisser une amplitude horaire plus grande aux collaborateurs qui viendront au bureau, les horaires de début de journée et de fin de journée seront élargis de 7h00 à 20h00 pendant toute la durée des grèves.

Ces dispositions sont reconduites pour la semaine du 9 décembre au 13 décembre en fonction des prévisions de grèves.



Gaëlle BONTET  
Directeur